



Beaucaire, le 16 mars 2020

DIRECTION GENERALE
JS/ML/BB

Le Maire de Beaucaire
Julien SANCHEZ

à

Madame, Monsieur

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L2122-8, L2121-7, L2121-10 et L2121-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le

Vendredi 20 mars 2020 à 11h00
en salle du Conseil
Mairie de Beaucaire
Place Georges Clemenceau
30300 BEUCAIRE

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Election du maire
- 2) Fixation du nombre de postes d'adjoints
- 3) Election des adjoints
- 4) Lecture de la charte de l'élu local avec remise d'une copie de la charte et du chapitre III du titre II du Code Général des Collectivités Territoriales

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse ainsi que les pièces y afférentes pour les questions portées à l'ordre du jour.

Veillez agréer, *Madame, Monsieur*, l'assurance de mes sentiments distingués.

Bien cordialement

Julien SANCHEZ
Maire de Beaucaire
Conseiller régional d'Occitanie